



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 12 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le 12 juin à 16h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Jean-Luc BOURGEAUX, André LEFEUVRE et Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Jean-Luc OHIER (suppléant de M. Jacques BENARD), Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : de M. Joël SIELLER à M. Philippe LETOURNEL et de M. BONNIN à M. NADESAN

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Joël SIELLER, Marc HERVE, Philippe BONNIN, Jacques BENARD

Assistaient également : Madame PERRATON et Messieurs DECONCHY, ISAMBERT et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 05 juin 2018

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/06/03 Point sur les délégations du Président et du bureau

Comité Syndical du 12 juin 2018

N°18/06/03 Point sur les délégations du Président et du bureau

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et conventions suivants durant la période du 20 mars au 12 juin 2018 :

| Date | Objet | Attributaire | Montant (TTC) |
|---------------|--|------------------|---------------|
| 26 avril 2018 | A.V.A. : Acte modificatif - investigations complémentaires géotechniques | Calligée -Kornog | 51 492,00 € |
| | Convention étude charges | CTR | |
| 30 avril 2018 | Pub étude Gallets - Chateaubourg | Medialex | 60,00 € |
| 23 mai 2018 | Réparation Clio II Franchises | Pacé Automobile | 202,00 € |
| 17 mai 2018 | Nouvel ordinateur portable | RBI | 1 754,29 € |
| 05 juin 2018 | Diagnostic Gallets-Chateaubourg | Safege | 59 880,00 € |

**Personnel :*

| Date | Type de contrat |
|---------------------|---|
| 1 ^{er} mai | Passage d'un agent à temps partiel sur autorisation à 80% |

Les membres du comité prennent acte de ces décisions

Fait à Rennes, le 12 juin 2018

Le Président,



Auguste FAUVEL

